

Location mobil-home à 1 particulier

Par patcat, le 14/06/2010 à 10:47

Bonjour,

Merci de me dire si un particulier à le droit d'exiger, comme stipulé sur son contrat, le solde de la location 1 mois avant notre arrivée ?????

Est-il, également, dans la légalité en nous ayant demandé 1 chèque de caution en même temps de notre envoi de 30% d'arrhes en janvier dernier ???

Merci

Mme GUICHARD